



Projet du Data Center MRS6 à Bouc Bel Air

Compte-rendu de visites et d'entretiens avec la Direction de Digital Realty

Les représentants de Bouc Bel Air Environnement ont rencontré le 15 novembre 2024, M. Fabrice COQUIO, SVP et Président de Digital Realty France, ainsi que Claire CHADOUME, Directrice RSE. Cette réunion s'est accompagnée d'une visite du Data Center MRS2 sur le Port de Marseille, suivie d'une visite du futur site MRS6.

Digital Realty est leader mondial des Data Centers et possède déjà 4 à Marseille, dont 3 dans l'enceinte du Port. Le nouveau projet de Bouc Bel Air représente un investissement réactualisé de l'ordre de 700 millions €.

Lors de cet entretien, les représentants de BBAE ont fait part de leurs inquiétudes et questions concernant l'implantation du nouveau Data Center sur l'emplacement de l'ancien entrepôt logistique de Décathlon, dont Digital Realty s'est rendu propriétaire. En effet, ce projet n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune communication officielle, si ce n'est des articles récents parus dans les journaux.

Ces inquiétudes concernaient principalement les nuisances pour les riverains mais aussi les problématiques environnementales générées par l'implantation d'un tel équipement (ligne haute tension, eau...).

Voici les informations qui nous ont été communiquées, plans à l'appui :

- Ce projet sera bien un « giga Data Center » doté de 20 000 m² de salles informatiques, inaugurant une nouvelle génération de Data Centers pour répondre à l'explosion de la circulation des données, leur gestion, ainsi qu'à leur production accrue in situ avec l'explosion de l'IA et la dématérialisation en cours du numérique domestique et professionnel, au profit de la centralisation du stockage et des puissances de calcul (exp : Photoshop, Windows 360 ; ingénierie avec logiciels, données, et sauvegarde dans les nuages ; fin des box TV etc...) . Ces giga Data Centers devraient continuer à se développer et se multiplier dans les années à venir pour répondre à la demande.
- L'entrepôt existant sera conservé du fait des règlements d'urbanisme qui limitent la hauteur et la constructibilité de l'emprise ; l'ouvrage sera construit à l'intérieur de la structure métallique actuelle de 25 000 m², ce qui impose une implantation des groupes électrogènes et des groupes réfrigérants au sol, à proximité immédiate du bâtiment, mais calfeutrés en containers protégés par des équipements anti-bruit, coupe-feux et un mur d'enceinte de sécurité.
- Ces contraintes spécifiques à BBA ont notablement réduit les inquiétudes issues des implantations habituelles (soufflantes sur le toit, bunkers jusqu'à 45m de haut ; exp : Tokyo, Francfort ;
- Cela signifie que le bâtiment futur aura la même emprise et la même hauteur que l'existant et qu'il n'y aura pas d'artificialisation des sols supplémentaire par rapport à l'existant. Les espaces résiduels du parking actuel surdimensionné seront équipés de panneaux photovoltaïques.
- Alimentation haute tension entre le poste HT de Septèmes et le Data Center : cette nouvelle ligne (pour 80 MW de puissance installée) sera enterrée.
- Consommation d'eau pour le circuit de refroidissement : La technologie utilisée ne sera pas celle du « rivercooling », utilisée par Digital Realty sur ses D-C de Marseille. Cependant le refroidissement sera assuré exclusivement par la production de frigories de ses groupes externes. Ce qui induira une très faible consommation d'eau pour le projet de Bouc Bel Air.



- Sur le volet emploi, le projet générerait une centaine d'emplois directs, principalement des techniciens salariés des entreprises locatrices des espaces au sein du Data Center, et 400 emplois de sous-traitants et services du tissu industriel en devenir.
- Sur le plan financier : Le changement de destination de l'édifice actuel, qui deviendra industrielle, multipliera par 7 les taxes revenant directement à la ville (soit environ 2,2 million d'€/an) et pour partie celles (inconnues) redistribuées à BBA via la Métropole. C'est loin d'être négligeable pour les futurs investissements de notre Ville.

Planning annoncé :

L'autorisation ICPE est en cours d'instruction par le DREAL, à destination de l'enquête publique pour obtention de l'autorisation d'exploiter. En chevauchement de procédures, la demande de permis sera lancée début 2025. Il y aura 18 mois de travaux avant une livraison au 1^{er} T 2028.

A l'issue de cette réunion, la position de BBA environnement est la suivante :

En l'état, Digital Realty a répondu aux questions de Bouc Bel Air Environnement avec un souhait de transparence.

L'association restera néanmoins très vigilante :

- quant à la mise en œuvre réelle des mesures annoncées durant la réunion et sur l'exemplarité des implantations de cette installation ;
- quant à la prise en compte des interactions et risques d'impacts directs et indirects avec le voisinage domestique et industriel ;
- sur l'avis du SDIS concernant les risques d'incendie liés à la proximité du massif de l'Etoile ;
- sur les mesures d'atténuation de bruits qui seront mises en place dans le cadre du « plan d'atténuation ».

A cet effet, l'association prendra connaissance des documents officiels (autorisation DREAL, permis de construction) dès qu'ils seront soumis à information publique.

Un travail complémentaire devra être réalisé avec les riverains pour s'assurer que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour réduire de manière importante les impacts (visuels, phoniques...).

Un travail pourrait aussi s'engager avec les autorités compétentes afin que le volet d'insertion soit travaillé, au profit du développement de l'emploi à Bouc Bel Air.

BBAE souhaite aussi que puissent être étudiées à court terme les possibilités de récupération de chaleur pour les riverains et équipements publics proches. Étant entendu, d'ores et déjà, que ces possibilités risquent d'être limitées par la température modérée de la chaleur (29 degrés) résiduelle, récupérable sous forme d'air chaud ; une telle récupération de chaleur imposerait aux utilisateurs potentiels des investissements substantiels, en longues conduites de grande section et en pompes à chaleur ; de fortes ambitions d'économies circulaires en seraient nécessairement modérées.

Pour Bouc-Bel-Air-Environnement
Le Président
Jean Marc Blanco